# Courrier pour les membres
# Présents au CTP du 4 février 2011
# Relatif à la réorganisation de Paris 19 PDC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

**Vous vous réunissez, vendredi 4 février 2011, en comité technique paritaire, instance qui doit entériner le dossier de réorganisation de Paris 19 PDC.**

Considérant le contexte dans lequel se sont déroulées les discussions durant la phase de négociations, autant vous le dire tout de suite que nous ne siègerons pas à ce CTP.

**De toute façon si nous avions siégé, nous aurions voté CONTRE ce projet de réorganisation.**

**De nombreux points évoqués dans notre préavis de grève déposé le 20 janvier 2011 explique notre décision. Quelques exemples :**

## 1. Le report d'un mois de la réorganisation

Il n'avait d'autre but que de rétablir un climat favorable à la négociation. Rappelons qu'alors que le CHSCT et le CTP étaient programmés, le dossier était encore incomplet la semaine dernière sur des points importants. Vous comprendrez donc qu'il nous a semblé particulièrement déraisonnable de respecter en l'état le calendrier prévu. En clair, nous demandions juste de détendre le calendrier d'un tout petit mois. Cette demande pouvait être assimilée à un gel du projet mais rappelons à certains de votre côté de la table que « gel » ne veut pas dire « retrait ». Un mois, ce n'était vraiment pas grand chose dans une vie postale.

## 2. L'organisation du travail

**L'augmentation du volant à hauteur de 2,5 facteurs par équipe soit 5 par SAR :** c'est le seul point qui ait trouvé une réponse positive au 2ème jour du mouvement de grève. Et c'en est heureux ! Car rappelons tout de même que nous sommes en dessous des positions CFDT sur l'ensemble du champ de la DOTC Nord qui sont :

- Le maintien d'un volant professionnalisé en classe 2
- Le maintien de 3 facteurs d'équipe par équipe.

En revanche, Si la hauteur du volant a été revue, nous ne savons toujours pas qui occupera la position à cheval sur la SAR. Un facteur rouleur ou un facteur équipe ? De plus, et quelque soit votre réponse, nous trouvons toujours judicieux de maintenir notre demande de 6 jours de RC en compensation et non pas 4. Nous rappelons que cet agent roulera sur l'ensemble de la SAR.

Autre point qui pose problème et soulève des débats très vifs : **le coupage ou plan de tri basé toute la semaine (donc y compris les jours non sécables) sur les 10 tournées de l'équipe :**

Nous avons toujours dit que, en théorie, c'était une idée intéressante. Malheureusement, compte-tenu du contexte actuel régnant à Paris 19, du comportement de l'être humain, mais surtout des dérives désastreuses non corrigées de la précédente organisation sur les facteurs équipe attributaires de tournées, dans la pratique, cela va accroître considérablement les tensions existantes.

**Nous avons bien compris que ce principe d'organisation serait généralisé progressivement sur l'ensemble de la DOTC Paris Nord.**

Cependant, hasard du calendrier ou solution ultime et sincère à un dysfonctionnement, **s'il y avait un bureau à éviter pour expérimenter une nouvelle façon de travailler, c'était bien Paris 19PDC !**

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris
☎01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtsf3c.org

## 3. Le fonctionnement de l'équipe

Majoritairement, le personnel de Paris 19 souhaite travailler un samedi/2. Cela répond à une demande sociale forte liée pour certains à des problématiques scolaires incontournables et de familles recomposées.

Pour satisfaire cette demande, la Direction locale a proposé un régime de travail où 60% du personnel pourra travailler un samedi/2. Mais ce régime de travail n'est possible uniquement parce que 40% du personnel, lui, travaillera tous les samedis. Et ne bénéficiera que d'un lundi/2 de repos.

Si ces 2 régimes de travail sont équitables en temps sur le papier, nous persistons à penser à la CFDT, que le samedi de repos n'a pas ni le même goût ni la même valeur qu'un lundi !

**C'est pourquoi, pour parfaire la proposition de la Direction locale, nous avons revendiqué pour le personnel travaillant tous les samedis, la mise en place d'un cycle de travail dégageant des lundis de repos supplémentaires.** C'est une manière de reconnaître le sacrifice consenti, d'intéresser une partie du personnel qui ne subit pas les contraintes exposées plus haut à libérer les postes du samedi/2 pour ceux qui n'ont pas le choix.

## 4. Les Conditions de travail

Nous avons revendiqué pour 2011, le gel de la sécabilité inopinée obligatoire. **Nous avons été en partie entendus puisque celle-ci ne sera effective qu'à partir du 22 mai 2011.** Cependant rappelons ici que la CFDT accepte la sécabilité uniquement quand elle est liée à des repos de cycle. C'est une position de principe en cohérence avec notre démarche 'Santé au travail'.

Concernant les **tournées vélos, nous avons souhaité qu'elles soient non obligatoires.** Nous ne sommes pas contre les tournées vélos, au contraire ! Mais il est contre productif d'obliger le personnel à faire quelque chose pour laquelle il exprime quelques craintes.

**Faisons œuvre de pédagogie : rassurons, formons, accompagnons !** C'est la meilleure façon de rendre service non seulement à ce véhicule démocratique et populaire mais aussi de sensibiliser les facteurs et la population au développement durable !

## 5. Pas de suppression de poste de facteur équipe en cas de baisse du trafic en 2012

Ce point a évolué puisqu'il est acté que '*l'évolution du trafic 2011 sera étudiée avec les organisations syndicales et son éventuel impact sur l'organisation 2012'*. **Et heureusement car c'était fragiliser encore un peu plus une population en manque de repères et confirmer une démarche détestable : faire des facteurs équipe la variable d'ajustement des prochaines réorganisations !**

Enfin, nous n'oublions pas que lors des négociations précédant le conflit, **nous avons obtenu que 8 quartiers soient réinjectés dans l'organisation.** Ce qui devrait ramener l'emport à des proportions similaires à d'autres centres**.** D'autant **que le nombre de recommandés distribués a été limité à 25 en semaine et 15 le samedi…**

**Dans ce bilan, nous ne faisons pas l'impasse sur les 3 postes créés en cabine, cedex et chantier tri.** Postes réservés aux agents du STM dans le cadre du reclassement suite à la fermeture de leurs bureaux.

**Pour conclure, la CFDT a tout entrepris pour que la phase de négociation soit productive. Et nous continuerons demain, au moment de la mise en place de la nouvelle organisation dans le cadre des commissions de suivi. A condition évidemment que ces commissions ne soient pas de simples chambres de doléances. Il est urgent que les choses changent ! Que La Poste entre dans des pratiques managériales modernes et de bons sens !**

**Pour la CFDT, les commissions de suivi doivent devenir de véritables lieux d'échanges, de prises en compte effective des remontées du terrain. Elles doivent avoir le pouvoir de corriger les erreurs et dysfonctionnements constatés. Disant cela, nous restons fidèles à notre objectif qui est de replacer la négociation au cœur des processus de changements !**

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris
☎01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtsf3c.org